



## Fonctionnaire des hôpitaux

Par **vickie91**, le **15/05/2008** à **15:51**

Bonjour,

En qualité de fonctionnaire dans les hôpitaux, ai-je le droit de travailler dans n'importe quels autres établissements que le mien (ou celui de l'état) pendant mes RTT, mes vacances, mes repos ?

Merci de votre réponse